



## Orientations missionnaires pour la Pastorale des cités.

### ***Pour « proclamer les merveilles de Dieu » au cœur de nos cités !***

Au terme de ma visite pastorale des cités, je retiendrai volontiers deux citations de l'Évangile qu'il nous faut sans cesse accueillir si nous voulons être fidèles à la mission que le Christ nous a confiée.

La première citation nous la trouvons notamment dans l'évangile de Matthieu : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mt 22, 39). La seconde nous la trouvons en conclusion de l'évangile de Marc « Allez par le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15).

Pour le dire autrement, au cœur de nos cités, sans rien ignorer de la complexité de certaines questions, nous sommes appelés à être les témoins crédibles de l'amour que Dieu propose à tout homme. Et ils sont déjà nombreux les chrétiens qui témoignent de cet amour par les relations qu'ils entretiennent avec leurs plus proches voisins ou ceux qu'il leur est donné de rencontrer, développant ainsi entre tous un esprit de fraternité et de solidarité. Ils sont aussi nombreux ceux qui témoignent de cet amour dans un engagement politique, associatif, ecclésial prenant des initiatives pour que la fraternité, la solidarité et la justice ne soient pas de vains mots...

Mais, dans un monde marqué par une diversité de croyances et par la présence d'hommes et de femmes qui s'interrogent sur le sens de leur vie, nous sommes aussi appelés à rendre compte de notre foi en un Dieu trinitaire et à la proposer à tous ceux qui sont en recherche. Si nous croyons vraiment que l'Évangile peut aujourd'hui encore toucher des cœurs et transformer des vies, si nous croyons vraiment que la rencontre du Christ ouvre à l'espérance, comment pourrions-nous tenir caché le message que nous portons en nous ?

Pour que la pastorale de cités se développe selon ces deux axes intimement liés, l'amour du prochain et l'annonce de l'Évangile, il sera mis en place dès la rentrée prochaine **un Service diocésain de la pastorale des cités** dont la mission sera d'encourager, de soutenir et de développer la pastorale des cités.

Ce service diocésain proposera aux chrétiens diversement engagés dans les cités, des temps de rencontre afin que les initiatives locales soient connues du plus grand nombre et que notre Église diocésaine toute entière puisse s'en réjouir et, pourquoi pas, s'en inspirer pour développer des propositions dans d'autres lieux ?

Dans plusieurs cités, des groupes de chrétiens se retrouvent régulièrement pour partager ce qu'ils vivent, lire un passage de l'Evangile, réciter le chapelet, prier... Le Service diocésain de la pastorale des cités encouragera le développement de ces Communautés ecclésiales de proximité, afin que chacun puisse trouver **près de chez lui** le lieu qui l'aidera à grandir dans la foi et à en témoigner.

Le Service diocésain de la pastorale des cités proposera une réflexion aux mouvements d'enfants et de jeunes : Action catholique des enfants, Scoutisme, Mouvement eucharistique des jeunes, Jeunesse ouvrière chrétienne, afin que ceux-ci développent leur présence dans les cités en élaborant des propositions adaptées.

Le Service diocésain de la pastorale des cités accompagnera plus particulièrement quatre lieux symboliques de l'engagement de notre Eglise au cœur des cités : Bondy Nord (Christ ressuscité), les 3000 d'Aulnay-sous-Bois, le Clos Saint Lazare à Stains et le Pavé Neuf et Saint Martin à Noisy-le-Grand. Ces quatre lieux, répartis sur l'ensemble du diocèse, contribueront en raison de leur expérience à la formation des acteurs ecclésiaux auxquels sera confiée une mission dans les cités.

A partir du partage des initiatives et des formations proposées ou suivies, il sera constitué une "banque de données" dont tous pourront bénéficier afin que l'expérience et les réflexions de quelques-uns profitent à tous.

Une association "loi 1901" sera créée, car souvent les chrétiens se trouvent assez isolés pour organiser dans leur cité un événement qui pourrait y mettre une ambiance conviviale, voire festive. L'association les aiderait à préciser leur projet et à leur apporter les compétences nécessaires. Cette association aura trois buts :

- Créer un réseau de volontaires ayant différentes compétences pour aider à l'organisation d'événementiels au cœur des cités : musique, fête, jeux, kermesse etc....,
- Créer des liens au-delà du diocèse,
- Participer aux fêtes des associations pour être signe de l'engagement des chrétiens dans les cités.

En cette fête de la Pentecôte, que l'Esprit Saint lui-même nous éclaire et nous fortifie pour que nous puissions « proclamer les merveilles de Dieu » au cœur de nos cités !

Ce 27 mai 2012,

+ Pascal DELANNOY  
Evêque de Saint-Denis-en-France